

LE CARACTERE UNIVERSEL DU CISM ET SON ROLE DE PROMOTEUR D'UNE MEILLEURE ENTENTE ENTRE TOUS LES PEUPLES

Colonel HURST
Secrétaire Général du CISM

INTRODUCTION

Dans quelques mois, le Conseil International du Sport Militaire fêtera ses cinquante ans d'existence. Que de chemin parcouru pendant ce demi-siècle. Les membres fondateurs, lorsqu'ils se sont réunis le 18 février 1948 à Nice, avaient sans conteste cette vision du CISM tel qu'il s'est développé actuellement et je suis certain qu'ils seraient tous fiers de voir son évolution et son statut actuel à la fin du deuxième millénaire.

Les faits sont indéniables et ne souffrent d'aucune discussion. Le CISM est devenu , à côté du Comité International Olympique et de la Fédération Internationale du Sport Universitaire, une des trois plus grandes fédérations multisportives du monde.

Fort de ses 116 pays membres, le CISM est représenté sur quatre continents du monde et mon voeu de rallier les pays de l'Océanie à notre organisation est loin d'être utopique et devrait pouvoir se réaliser avant l'an 2000. Plus encore, je peux sans trop m'avancer affirmer que le CISM est sans conteste la fédération multisportive, la plus active au monde : championnats mondiaux, continentaux, régionaux, stages, réunions mondiales, continentales et régionales, actions de solidarité font qu'il ne se passe pas un jour de l'année sans qu'une activité du CISM ne soit inscrite au calendrier.

La place importante qu'ont pris le CISM et le sport militaire dans le monde est renforcée par la qualité de nos sportifs militaires qui s'illustrent aux quatre coins de la planète. Il n'est jamais inutile de rappeler le pourcentage très élevé de médailles olympiques, mondiales ou continentales que glanent nos sportifs dans les compétitions civiles.

Le sport militaire et le CISM sont aujourd'hui des piliers du sport mondial . La reconnaissance de notre organisation par le CIO ainsi que par d'autres grandes institutions internationales comme l'UNESCO nous renforce dans la certitude que le CISM est devenu un interlocuteur et un partenaire incontournables dans le monde sportif international actuel.

Mais la réalité du CISM dépasse largement ce cadre sportif. La devise du CISM « Amitié par le Sport » traduit d'ailleurs parfaitement le souci premier des membres fondateurs du CISM. La toute nouvelle Charte d'adhésion que le CISM a adopté lors de l'Assemblée Générale de Lomé est toute aussi explicite. L'esprit qui préside à chacune des nos

organisations, le formidable message de paix lancé par toutes les nations du CISM lors des Premiers Jeux Mondiaux Militaires célébrant le cinquantenaire de la fin de la seconde guerre mondiale, la récente création de la Commission de Solidarité et la multiplicité grandissante de ses actions démontrent la philosophie, les idéaux du CISM et sa raison d'être.

Par le biais du sport, autour des terrains de sport, le CISM a voulu réunir toutes les Forces Armées du monde. Toutes celles qui pendant des décennies ont semblé être divisées par des barrières idéologiques et politiques sont désormais réunies dans les sites de compétition par une amitié sincère développée grâce au sport. Je suis profondément convaincu que le CISM et le sport militaire constituent un ciment indispensable, nécessaire et précieux dans l'édification de la paix mondiale.

Nous osons dès lors affirmer haut et fort que le sport et la solidarité développés dans l'esprit d'amitié et dans la volonté de contribuer à la paix mondiale sont les deux piliers sur lesquels le CISM développe ses multiples activités.

L' UNIVERSALITE DU CISM

Au terme de ces considérations générales mais très importantes puisqu'elles définissent le cadre quotidien de nos activités, je vous propose de revenir plus en détail sur le caractère universel du CISM.

A sa fondation en 1948, le CISM ne comptait que cinq pays fondateurs - je vous les rappelle : la Belgique, les Pays-Bas, la France, le Luxembourg et le Danemark - tous issus d'Europe. Mais ce fait ne traduisait en aucun cas, de la part de ses fondateurs, une volonté de limiter les activités du CISM au simple cadre européen. Il s'agissait tout simplement d'un concours de circonstances et l'occasion d'un championnat régional d'escrime disputé entre les équipes précitées.

Les fondateurs du CISM avaient bien en tête un projet mondial. Cette volonté des militaires de se retrouver sur les terrains de sport plutôt que sur les terrains de bataille ne datait d'ailleurs pas de 1948. En effet, au sortir de la 1ère guerre mondiale, les 1ers Jeux Interalliés réunissaient, à l'initiative du Général Pershing et de son entourage, dix-huit nations issues des cinq continents. Devant un public très nombreux, 1500 athlètes se sont affrontés dans la banlieue parisienne à Joinville dans 24 sports différents.

Les deuxièmes Jeux Interalliés furent organisés en 1946 à Berlin. On y disputa seulement des épreuves d'athlétisme. A cette occasion il fut constaté que la volonté de se réunir entre militaires était plus importante que celle de réussir à tout prix une performance sportive retentissante. Le 6 mai 1946, le Conseil des Sports des Forces Alliés était fondé notamment par le Colonel Debrus et le Major Mollet, fondateurs deux années plus tard du CISM.

Ce bref rappel historique n'est pas inutile puisqu'il traduit parfaitement le désir profond et toujours présent au travers des décennies des militaires qui ont un besoin de se rassembler, toutes nations confondues, dans un climat de paix et d'amitié. Ce désir est universel et tant le passé que le présent du CISM le prouvent à suffisance.

L'universalité du CISM s'est affirmée au fil des années, développée par les Présidents et Secrétaires Généraux qui se sont succédés à la tête de notre organisation. Deux ans après sa fondation, soit en 1950, l'Argentine et l'Égypte rejoignaient les neuf autres nations européennes membres. En 1951, c'étaient au tour des États-Unis. En 1952, l'Irak, le Liban, le Pakistan et la Syrie, par leur adhésion, contribuaient encore un peu plus à cette universalisation du CISM.

Au fil des années, le nombre des pays membres a augmenté graduellement. L'apparition de la guerre froide et la présence du SKDA, organisation sportive militaire qui réunissait les nations membres du Pacte de Varsovie, n'autorisaient toutefois pas le CISM à se prévaloir officiellement de son universalité et à se faire reconnaître par le CIO. Mais les bouleversements politiques de la fin des années 1980 et plus particulièrement la chute du mur de Berlin, ont soudainement accéléré l'expansion du CISM qui en l'espace de quatre ans (de 1991 à 1995) a vu son nombre de pays membres augmenter de 31 unités.

Mais plus importante encore que cet accroissement provoqué par l'adhésion de tous les pays autrefois membres du défunt SKDA est le fait qu'il nous a permis d'accéder à la reconnaissance d'institutions internationales telles que le CIO. Le caractère universel du CISM s'est ainsi définitivement mis en place et qu'il est aujourd'hui reconnu et apparaît irréversible.

Si l'apport de tout nouveau pays membre est accueilli avec énormément de satisfaction, il est également indéniable que nous allons oeuvrer pour que le continent océanien, seul absent de notre organisation, soit représenté. L'Australie, le Japon, l'Inde, la Grande-Bretagne ou encore Cuba sont autant de nations que nous aimerions voir rejoindre le plus rapidement possible le CISM. Pour des motifs que vous pouvez deviner mais qui sont tous guidés par le même objectif : réunir toutes les Forces Armées de la planète sans exception dans le souci de contribuer à la paix mondiale.

L'universalité du CISM passe non seulement par la nationalité de ses pays membres mais tout aussi sûrement par la diversité géographique de ses activités ainsi que par la représentativité de tous les continents au niveau de la participation sportive et des organes décisionnels du CISM.

Il est toujours utile de rappeler que la réunion de l'Assemblée Générale, organe décisionnel du CISM, est un événement hautement important du calendrier annuel et qu'elle a lieu à tour de rôle dans les différents continents de la planète. Si vous examinez la liste des pays

qui ont organisé les dernières Assemblées Générales et les derniers Comités Exécutifs, vous constatez que ces principes ont été largement suivis.

Dans la même optique de l'universalité le CISM insiste également afin de trouver des organisateurs de championnats du monde sur différents continents. A cet égard, malgré les problèmes économiques dont souffrent avec encore plus d'acuité, certains des continents, nous ne pouvons que nous louer des efforts consentis au cours des dernières années : Chine, Corée du Sud et du Nord, Iran et Pakistan, Argentine, Brésil, Chili et Pérou, Algérie, Cameroun, Egypte, Namibie, Sénégal, Togo et Tunisie ont tous ou vont tous organiser des événements mondiaux du CISM prouvant par là que les activités de notre organisation n'ont pas seulement lieu dans le continent européen., continent qui accueille avec régularité des organisations mondiales aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, au Nord qu'au Sud.

Avec la présence des quatre vice-présidents continentaux au niveau du Comité Exécutif, la participation de tous les continents au niveau des commissions permanentes et autres comités techniques permanents, l'universalité du CISM est assurée au niveau des pouvoirs décisionnels et dans l'élaboration de la politique de notre organisation. Le fait que président comme secrétaire général soient élus par vote de l'Assemblée Générale comprenant 42 nations membres émanant d'Afrique, 33 d'Europe, 24 d'Asie et 17 des Amériques rencontre encore plus les aspirations de chaque continent.

Restons objectifs. Il va sans dire que les problèmes économiques frappent d'une manière inégale chacun des continents. Ce phénomène se ressent certainement également au niveau de la participation des athlètes à nos championnats. Et si effectivement, nos champions militaires viennent des quatre coins de la planète, il est tout aussi évident que certains de nos championnats souffrent d'un déficit sur le plan de la participation. Ce déficit résulte de manque de moyens de pays provenant surtout des régions les moins favorisées.

Une raison de plus pour développer le rôle et les activités de nos multiples offices de liaison et développer le nombre de championnats régionaux. Pourquoi ne pas imaginer en effet un calendrier établi suivant le schéma suivant. Six à huit championnats du monde concernant les sports plus typiquement militaires comme les pentathlons, le ski, le judo, la boxe, l'orientation, le parachutisme, etc... et des Jeux Mondiaux Militaires tous les quatre ans regroupant un choix plus élargi de disciplines. Ceci permettrait aux pays moins favorisés de cibler leur participation mondiale et au CISM de développer d'une part un effort de solidarité plus pointu et d'autre part d'encourager la multiplicité des contacts régionaux. Dans la perspective de développer la paix dans le monde, l'accroissement de pareils contacts régionaux pourrait avoir un effet accélérateur tant il est vrai que tous les conflits actuels sont de nature régionale.

De quelque manière que nous développions nos activités, il n'en reste pas moins que nous avons réussi après cinquante ans de construction patiente à développer l'universalité du CISM. Et ce n'est pas le moindre des mérites de notre organisation.

LE CISM COMME PROMOTEUR D'UNE ENTENTE UNIVERSELLE

Sur le plan philosophique, la concrétisation des idéaux et des principes développés dans la Charte d'adhésion est des plus importantes.

Cette Charte d'adhésion, approuvée par l'Assemblée Générale de Lomé, n'est pas l'expression symbolique de sentiments humanitaires ou d'une profession de foi idéaliste intangible. Au contraire son élaboration est le fruit d'une analyse en profondeur des activités du CISM, des motivations et des principes qui président à nos organisations ainsi que des lignes directrices de la politique en vigueur.

Si par exemple il y est écrit que le CISM adhère pleinement à l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits, c'est non seulement parce que ce principe est présent au niveau de toutes les Forces Armées du monde mais également parce que par essence et par expérience, il est celui qui gouverne le sport, le sport militaire et donc le CISM.

Le CISM veut être la pensée et le représentant du sport au sein des armées du monde. Il veut oeuvrer afin que le sport pratiqué dans toutes les armées du monde et le rassemblement des sportifs militaires fassent partie intégrante du processus lié à la formation harmonieuse de l'individu et qu'il contribue à la construction de la paix mondiale.

Est-ce une simple utopie? Certainement pas mais il s'agit bien d'une traduction de faits concrets. C'est ainsi que les actions sportives du CISM vers les pays de l'Europe de l'Est ont souvent devancé de loin les actions des politiques. Comment ne pas évoquer la nature chaleureuse des contacts entre les représentants des deux Corées qui nous enthousiasment à chaque Assemblée Générale. Et ce alors que sur le plan diplomatique, la situation entre les deux pays est toujours tendue.

Deux exemples parmi tant d'autres mais dont le couronnement a eu lieu un beau jour de septembre 1995 à Rome lors de la cérémonie d'ouverture des premiers Jeux Mondiaux Militaires. Toutes ces Forces Armées du monde, présentées souvent à tort comme étant instigatrices de la guerre, y ont démontré de façon tangible qu'elles désiraient avant tout la paix dans le monde.

Le CISM va à la rencontre des sportifs du monde. Il aide et favorise tous les sportifs au nom de l'amitié et de la solidarité rapprochant toutes les armées réunies sous la bannière du CISM. Il accorde une importance plus particulière à ceux qui vivent dans un contexte plus défavorisé. Le CISM entend les aider là où ils sont en étant, en devenant ou en restant synonyme de développement et de soutien. Il doit être pour tous, porteur d'espoir et garant d'avenir dans le respect des valeurs présidant aux activités sportives.

Les exemples foisonnent. Le CISM a au cours des années développé les programmes d'assistance technique tournés vers l'Afrique. Il a lancé sous la houlette de la toute récente Commission de solidarité, en collaboration avec l'UNESCO, des projets d'envois d'équipements vers les pays moins favorisés. Il participe concrètement à la promotion de la course de l'Espoir ou autrement appelée l'Ascension du Mont Cameroun qui vise à récolter des fonds pour la construction d'un complexe sportif et culturel destinés aux orphelins des guerres en Afrique. Dans les années à venir, nous entendons développer, grâce à l'appui de partenaires institutionnels comme commerciaux, nos activités en matière de solidarité. Non seulement parce que cette tendance épouse l'évolution du rôle des Forces Armées dans le monde, mais aussi parce qu'elles se lancent dans des grandes actions humanitaires et que leur rôle de garantes de la paix devient de plus en plus évident.

Le CISM veut collaborer, dans ce même esprit, avec toutes des organisations internationales qui oeuvrent contre tous les clivages et qui veulent favoriser une meilleure entente entre les peuples. Ce sont concrètement aujourd'hui le CIO et sa solidarité avec laquelle nous entendons développer des projets commun et l'UNESCO avec laquelle nous avons déjà monté des opérations communes et avec laquelle nous devons signer une résolution visant à renforcer les liens de collaboration.

Il est certain que dans le domaine de la solidarité, le CISM doit être citée en exemple. Ce constat s'illustre par le fait que la solidarité olympique est issue du CISM. En effet, elle a été initiée au CIO par le Chevalier Raoul Mollet qui fut notre Secrétaire Général durant trois décennies.

Le dernier aspect que je voudrais développer dans le cadre de la compréhension et de l'entente mutuelles est le chapitre fair-play auquel le CISM accorde une importance toute particulière. Depuis des décennies, la plupart de nos championnats du monde annuels sont dotés d'un trophée du fair-play et le CISM a même instauré un trophée général du fair-play. Si la performance sportive n'est certainement pas absente des motivations de nos athlètes, il est toutefois rassurant et réjouissant de constater que l'esprit qui y règne est très différent de celui qui préside les autres grandes compétitions internationales.

Les raisons en sont certainement que dans la plupart de nos Forces Armées les gestes antisportifs et déplacés y sont certainement plus durement réprimés, que cet esprit de corps qui règne entre tous les militaires du monde entier les conduit à se rapprocher et qu'il gomme tous les nationalismes exacerbés. Ajoutons aussi que l'argent est absent de nos terrains et que la victoire y reste avant tout honorifique.

Les incidents sont très rares et les auteurs en sont plus souvent les jeunes conscrits qui arrivent au sein de l'armée avec le statut de professionnels du sport. Lorsque je dis que l'éthique sportive est une des valeurs fondamentales et bien développées au CISM, c'est non seulement une constatation mais surtout une réalité incontournable.

Dans quelques mois nous fêterons nos cinquante ans. Chacune des 116 délégations signera officiellement la Charte d'adhésion à laquelle nous avons tous souscrit à Lomé.

Le CISM est universel, il oeuvre pour la paix dans le monde, il rapproche toutes les Forces Armées du monde grâce au sport, il va à la rencontre des plus défavorisés. Continuons dans cette voie, elle mérite d'être développée. Je conclurai par le voeu que notre message soit entendu et connu de tous. C'est un de mes objectifs prioritaires en tant que nouveau secrétaire Général.
